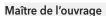
PRÉ DES MÉSANGES

2 IMMEUBLES DE LOGEMENTS EN PPE

VD / 1261 Marchissy



Maxis SA Rue du Petit Carroz 3 1169 Yens/Morges

Entreprise Totale

SD Société Générale de Construction Lausanne SA Rue du Grand-Pré 4 1007 Lausanne www.sdconstruction.ch

Architectes

CCHE Nyon SA Rue de la Morâche 9 1260 Nyon

Ingénieur civil

MP Ingénieurs Conseils SA Rue du Centre 16 1023 Crissier

Bureaux techniques

Ingénieur CVSE: RC Concept Sàrl Route du Lac 114 1787 Môtier

Géomètre

Rossier Ingénieurs Chemin du Mont-Blanc 9 1170 Aubonne



Un cadre de vie préservé. Comptant moins de 500 habitants, Marchissy est un village de campagne situé au pied du Jura à 825 mètres d'altitude. Sur le dernier replat avant la forêt et le Marchairuz, c'est un lieu idéal pour les familles de par son calme, sa proximité avec la nature, le bord du lac et les commodités de grandes villes telles que Gland et Nyon.

A seulement 10 minutes de la sortie d'autoroute de Gland, au centre du village de Marchissy, les deux petits immeubles de trois étages, conçus selon la norme Minergie, accueillent respectivement six et huit appartements en PPE sur une grande parcelle de 2'600 m² joliment arborée.

Si le style est villageois, la conception est résolument contemporaine, avec des appartements baignés de soleil par une orientation idéale plein Sud. Les grandes baies vitrées et les larges balcons couverts permettent également de jouir pleinement d'une vue dégagée.

Les 5 appartements situés au rez-de-chaussée bénéficient de spacieuses terrasses ouvertes sur de grands jardins privatifs. Le premier bâtiment se compose de deux logements de 3 pièces et quatre 4 pièces alors que le second comprend quatre 3 pièces et quatre 4 pièces. Au sous-sol, le parking souterrain de 27 places connecte les deux immeubles, permettant un accès aux caves et aux logements directement par l'ascenseur.



Chemin de la Creuse 2 et 4 1261 Marchissy

Projet

2016

Réalisation

Décembre 2017 - Février 2019

Photos

JMD-Photographer



Démolition

FRACHEBOUD SA 1618 Châtel-St-Denis

Maçonnerie - Béton-armé PERRIN Frères SA 1018 Lausanne

Charpente Ferblanterie - Couverture **ADR Toitures-Energies SA**

2046 Fontaines

Fenêtres PVC WIGATE SA 1070 Puidoux

Isolation périphérique Crépis - Peinture

BAUMLI SA 1028 Préverenges

Etanchéité **BBL SA** 1028 Préverenges

Volets - Stores LAMELCOLOR SA 1470 Estavayer-le-Lac

Electricité **BOUYGUES E&S** InTec Suisse SA 1008 Prilly

Chauffage THERMEX SA 1110 Morges

Ventilation **AEROVENT Crissier SA** 1023 Crissier

Installation sanitaires **CS Confort Services SA** 1020 Renens

Agencements cuisines **CHALLANDE & Fils SA** 1003 Lausanne

Ascenseurs Ascenseurs SCHINDLER SA

1030 Bussigny Plâtrerie-Peinture

FAST Service SA 1228 Plan-les-Ouates

Ouvrages métalliques CM Iselé SA 1180 Rolle

Menuiserie - Portes en bois SERGATECH Sàrl 1084 Carrouge (VD)

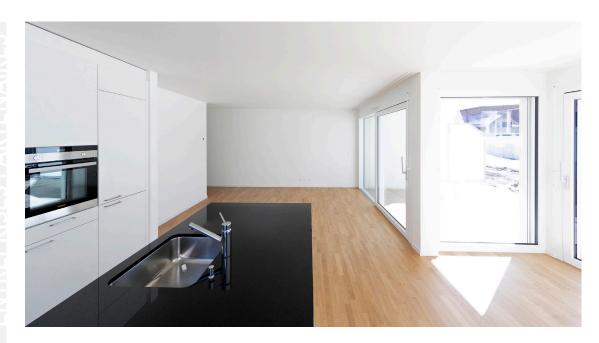
Chapes PACHOUD et Fils SA 1004 Lausanne

Carrelages-Faïences SASSI Carrelages SA 1720 Corminboeuf

Parquets **ALBOS Sàrl** 1009 Pully

Nettoyage FLOREAL Nettoyage Sàrl 1022 Chavannes-près-Renens





Organisé autour d'un parc. Sur cette parcelle soumise à un règlement de quartier très strict, les deux bâtiments s'intègrent dans l'architecture typique de Marchissy et, en particulier, du quartier du Pré-Baron. Tandis que la disposition des bâtiments, en biais, se libère de l'implantation traditionnelle du bâti, leurs volumétries, avec les pentes de toitures caractéristiques du quartier, assurent une parfaite intégration. L'implantation des bâtiments exploite au mieux les vues sur les champs et les collines avoisinantes, tout en libérant un espace végétalisé et arboré offert aux acquéreurs.

Vers ce véritable espace de vie, appropriable par chacun, s'orientent tous les appartements et leurs vastes terrasses, marquées par des garde-corps soignés qui donnent à l'ensemble son identité.



Caractéristiques

2'600 m² Surface du terrain 1'522 m² Surface brute de planchers Volume SIA 415 9'000 m³



Le vaste parking souterrain et 5 places visiteurs en périphérie permettent de libérer la parcelle de tout véhicule. Le projet présente un bilan écologique favorable, obtenant le label Minergie©, grâce notamment à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et à la ventilation contrôlée.



